

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices extraordinaires, annonces, officiel. — II Monseigneur Racicot, protonotaire apostolique. — III Visite pastorale, itinéraire. — IV La condamnation de l'américanisme. — V Aux prières. — VI Avis au clergé. — VII Société d'une messe. — VIII La mort de M. Félix Faure. — IX Ordo des fidèles.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Séminaire de Philosophie. — *Lundi, le 20.* — A 9.30 heures, messe pontificale.

Notre-Dame-de-Lourdes. — *Lundi, le 20.* — A 3 heures, profession religieuse chez les Petites Filles de Saint-Joseph.

Académie Saint-Basile. — *Mardi, le 21.* — A 3 heures, confirmation.

Cathédrale. — *Mercredi, le 22.* — A 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

Pensionnat du Mont Sainte-Marie. — *Vendredi, le 24.* — A 7.30 heures, confirmation.

Couvent d'Hochelaga. — *Samedi, le 25.* — A 7.30 heures, confirmation.

Académie Saint-Louis de Gonzague. — *Samedi, le 25.* — A 10 heures, confirmation.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 19 mars

On annonce le temps de la Passion. — De plus, dans le diocèse de Montréal, l'anniversaire de l'élection de l'archevêque, et que, par un indult tout récent, il n'y aura pas obligation d'entendre la messe, samedi, le 25, fête de l'Annonciation ; les fidèles sont cependant exhortés à le faire si possible.

J. S.

OFFICIEL

L'ordinaire de Montréal autorise messieurs les curés et autres recteurs d'église où l'on chante les offices de la Semaine Sainte sans ministres sacrés, à se contenter de lire la Passion et les Prophéties, tout en chantant le reste de l'office.

MONSEIGNEUR RACICOT

Protonotaire apostolique

MERCREDI dernier, à l'Université Laval, en présence du lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, des professeurs, des étudiants et d'une assistance d'élite venues pour entendre M. de Labriolle, l'érudit et sympathique conférencier de la faculté des lettres, Mgr l'archevêque de Montréal a officiellement annoncé que sur sa demande son vicaire général, M. le chanoine Racicot, venait d'être promu par le Souverain-Pontife à la dignité de protonotaire apostolique *ad instar*.

Cette nouvelle a été saluée par de longs et chaleureux applaudissements, allant tout à la fois au nouveau dignitaire et au pasteur qui honorait de façon si délicate l'auxiliaire dévoué de trois générations d'évêques.

On sait que M. Racicot, avant d'être nommé vicaire général par Mgr Bruchési, avait déjà servi pendant de longues années et avec un dévouement sans bornes Mgr Bourget et Mgr Fabre.

Le clergé du diocèse, le chapitre de la cathédrale et les membres de l'Université dont Mgr Racicot est le vice-recteur, sauront un gré infini à Monseigneur d'avoir provoqué cette haute et juste consécration du mérite et de la vertu.

Tous, en effet, s'étaient habitués à vénérer dans la personne du nouveau prélat l'homme aimable et bon, le prêtre exemplaire et de rare distinction, le collaborateur puissant et désintéressé dans les œuvres difficiles.

Administrateur d'énergie et travailleur infatigable, autant qu'homme de prière et de douceur à toute épreuve, le succès a aussi couronné chacune de ses entreprises. Parmi tant de travaux qui ont rempli une carrière déjà longue, mentionnons au moins les florissantes institutions de charité et d'éducation du Bon-Pasteur, le relèvement des finances du diocèse de Montréal, la construction de notre magnifique cathédrale et le développement harmonieux et sûr de l'œuvre universitaire.

Une des joies les plus profondes et la plus douce récompense du prélat sera, sans doute, d'avoir été loué par le Saint-Père pour la part prépondérante qu'il a prise à l'achèvement de la cathédrale de Montréal.

Aucun éloge ne pouvait être plus sensible au disciple fidèle de Mgr Bourget, à ce confident intime auquel le saint prélat confiait, dans une suprême recommandation, la mission de terminer son œuvre de prédilection.

VISITE PASTORALE

Itinéraire

Mai—22, lundi.	Saint-Pierre-aux-Liens
23, mardi.	Lachine
24, mercredi.	Dorval
	Pointe-Claire
29, lundi.	Sainte-Anne-de-Bellevue
30, mardi.	Sainte-Genève
Juin—1, jeudi.	Ile-Bizard
2, vendredi.	Saint-Laurent
5, lundi.	Saint-François-de-Sales
6, mardi.	Terrebonne
8, jeudi.	Sainte-Anne-des-Plaines
9, vendredi.	Sainte-Sophie
10, samedi.	Saint-Hippolyte
11, dimanche.	Sainte-Marguerite
12, lundi.	Sainte-Lucie
13, mardi.	Sainte-Adèle
14, mercredi.	Saint-Sauveur
15, jeudi.	Saint-Jérôme
17, samedi.	Saint-Canut
18, dimanche.	Saint-Colomban
	Sainte-Scholastique
20, mardi.	Sainte-Monique
21, mercredi.	Saint-Janvier
22, jeudi.	Sainte-Thérèse
26, lundi.	Sainte-Rose
27, mardi.	Saint-Vincent-de-Paul
Juillet—1, samedi.	Saint-Martin
2, dimanche.	Sainte-Dorothée
3, lundi.	Saint-Eustache
5, mercredi.	Saint-Joseph
6, jeudi.	Saint-Benoît
8, samedi.	Saint-Augustin
9, dimanche.	Saint-Hermas
10, lundi.	Lachute
11, mardi.	Saint-André
13, jeudi.	Saint-Placide
14, vendredi.	Oka

A CONDAMNATION DE L'AMERICANISME

A Notre Cher Fils Jacques Gibbons, cardinal-prêtre de la sainte Eglise Romaine, du titre de Sainte-Marie du Transtévère, archevêque de Baltimore.

LEON XIII, PAPE.

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

NOTRE TRÈS CHER FILS. (1)

NOUS vous adressons cette lettre en témoignage de Notre bienveillance, de cette bienveillance que, durant le cours déjà long de Notre pontificat, Nous n'avons jamais cessé de témoigner à vous et aux évêques vos collègues, ainsi qu'à tout le peuple américain, saisissant volontiers toutes les occasions que Nous offraient soit les heureux accroissements de votre Eglise, soit les utiles et sages entreprises par lesquelles vous vous efforciez de défendre et de promouvoir les intérêts catholiques. Bien plus, il Nous est arrivé souvent d'admirer et de louer le génie excellent de votre nation, toujours prête aux nobles entreprises et à rechercher ce qui peut procurer le progrès de la civilisation et la prospérité du pays. — Or, bien que le but de la présente lettre ne soit pas de confirmer les éloges souvent répétés précédemment, mais plutôt de vous signaler certains points à éviter et à corriger, néanmoins comme elle nous est dictée par la même charité apostolique que Nous avons eue pour vous et avec laquelle Nous vous avons toujours parlé, Nous Nous attendons à bon droit à ce que vous la considéreriez comme un nouveau témoignage de Notre amour, et nous avons d'autant plus la confiance qu'il en sera ainsi, que cette lettre a pour objet et pour occasion de mettre fin à certains dissentiments qui se sont récemment produits parmi vous, et qui troublent, au grave préjudice de la paix, non pas, sans doute, toutes les âmes, mais certainement un grand nombre.

1. — SUJET DE CETTE LETTRE. — *Les américanistes prétendent que l'Eglise doit entrer dans les voies de conciliation quant au dogme et quand à la discipline.*

Vous n'ignorez pas, Notre cher Fils, que le livre de la *Vie*

(1) Des sommaires ont été intercalés dans le texte pour guider le lecteur.

d'Isaac-Thor
traduit ou a
controverse
relativement
c'est en ven
sauvegarder
que nous vo
tion.

Le fonde
de parler es
ment à la v
se rapproch
à l'âge d'ho
elle se mont
geances des p
Or, ce prin
discipline, mai
foi.

1^o *Aucun dog*
draient les

En effet, i
cœurs des é
taines affir
tance, et ce
l'Eglise s'est

Il n'est pas
montrer com
rappeler quel
seigne l'Egl
Vatican :

« La doctri
un système p
l'esprit huma
comme un d
mulguer inf
l'Eglise a un
être perpétue
ter sous le p
fondateur, (Co

Il ne faut

d'Isaac-Thomas Hecker, par le fait surtout de ceux qui l'ont traduit ou adapté à une langue étrangère, a suscité de graves controverses en raison de certaines opinions qu'il propageait relativement à la méthode de vie chrétienne. Quant à Nous, c'est en vertu de la charge suprême de Notre apostolat, pour sauvegarder l'intégrité de la foi et veiller au salut des fidèles, que nous voulons vous écrire amplement sur toute cette question.

Le fondement de ces nouvelles opinions dont Nous venons de parler est en général celui-ci : pour ramener plus facilement à la vérité catholique les dissidents, il faut que l'Eglise se rapproche davantage de la civilisation d'un monde parvenu à l'âge d'homme et que, se relâchant de son ancienne rigueur, elle se montre conciliante à l'égard des aspirations et des exigences des peuples modernes.

Or, ce principe, beaucoup l'étendent non seulement à la discipline, mais encore aux doctrines qui touchent au dépôt de la foi.

1^o Aucun dogme ne peut ni être changé, ni être tu, comme le voudraient les américanistes.

En effet, ils prétendent qu'il est opportun, afin de gagner les cœurs des égarés, de passer sous silence ou de tempérer certaines affirmations doctrinales, soi-disant de moindre importance, et cela au point de ne plus leur donner le sens auquel l'Eglise s'est toujours tenue.

Il n'est pas besoin de longs discours, Notre cher Fils, pour montrer combien ce dessein doit être réprouvé ; il suffit de rappeler quelle est la nature et l'origine de la doctrine qu'enseigne l'Eglise. Voici ce que dit à ce sujet le Concile du Vatican :

« La doctrine de la foi, que Dieu a révélée, n'est pas comme un système philosophique susceptible d'être perfectionné par l'esprit humain ; mais elle est confiée à l'Epouse du Christ comme un dépôt divin, qu'elle doit garder fidèlement et promulguer infailliblement... Le sens que notre sainte Mère l'Eglise a une fois déclaré être celui des dogmes sacrés, doit être perpétuellement conservé, et jamais il ne s'en faut écarter sous le prétexte de l'apparence d'en mieux pénétrer la profondeur, (Conc. De Fide cath., c. IV.) »

Il ne faut pas croire non plus qu'il n'y ait aucun péché dans

SME

de la sainte
père, arche-

de Notre
durant le
ous n'avons
collègues,
tiers toutes
oisements
ar lequel
ir les inté-
ent d'admi-
jours prête
procurer le
— Or, bien
nfirmen les
t de vous
oins com-
olique que
vous avons
e que vous
de Notre
u'il en sera
de mettre
nt produits
de la paix,
nement un

prétendent
n quant au

re de la Vie
ler le lecteur.

le fait de ce silence par lequel on omet de parti pris et on laisse tomber dans l'oubli certains principes de la doctrine catholique. Car toutes ces vérités, quelles qu'elles soient, qui forment l'ensemble de la doctrine chrétienne, n'ont qu'un seul et même auteur et docteur, *le Fils unique qui est dans le sein du Père.* (Jean I. 18.) Ces vérités conviennent à toutes les époques et à toutes les nations ; cela résulte manifestement des paroles par lesquelles le Christ lui-même s'est adressé à ses apôtres : « *Allez, enseignez toutes les nations. . . , leur apprenant à garder tout ce que je vous ai mandé ; et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* (Math. xxviii 19) » C'est pourquoi le même concile du Vatican dit : « *Il faut croire de la foi divine et catholique tout ce qui est contenu dans la parole de Dieu écrite ou enseignée, et que l'Eglise nous propose comme devant être cru, révélé de Dieu, soit par ses définitions solennelles, soit par son magistère ordinaire et universel.* (Const. *De Fide cath.* c. III. »

Que l'on se garde donc de rien retrancher de la doctrine qui nous est divinement enseignée ou d'en rien omettre, pour quelque motif que ce soit ; car celui qui l'oserait faire, tendrait plutôt à séparer les catholiques de l'Eglise, qu'à ramener à l'Eglise des dissidents. Qu'ils reviennent, rien certes ne nous tient plus à cœur, — qu'ils reviennent tous, ceux qui errent loin du bercail du Christ, mais non point par une autre voie que celle que le Christ lui-même a montrée.

20 *La discipline s'adapte aux temps et aux lieux ; mais le lien qui rattache les fidèles à l'autorité ecclésiastique, ne peut être relâché, comme le demandent les américanistes, aujourd'hui moins que jamais.*

Quant à la discipline d'après laquelle les catholiques doivent régler leur vie, elle n'est point telle qu'on n'y puisse apporter aucun tempérament, vu la diversité des temps et des lieux. — L'Eglise a reçu de son Fondateur un esprit clément et miséricordieux ; aussi, dès l'origine, elle a fait volontiers ce que l'apôtre saint Paul disait de lui-même : « *Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous.* (I, Corinth. II, 22.) »

L'histoire de tous les siècles écoulés en donne le témoignage. Ce siège apostolique, qui n'a pas seulement la charge d'enseigner, mais aussi de gouverner souverainement toute l'Eglise, s'est toujours tenu constamment au même dogme, dans le même

sens et la même
revanche, l'
sans touch
mœurs et d
réunit dans
de même e
Mais ce n'e
dre aux app
cela est du
acquiescer
Notre prédé

Celui-ci,
pour l'Espr
du Synode
la disciplin
se pouvait é
liberté qui

Et pourta
Fils, le proj
opposé à la
qu'il faut in
que, la puis
quelque faç
lopper plus
activité.

Car ils aff
pose, à l'exe
que exclusiv
que. — De
Nos lettres a
des Etats ; e
y avait entr
sociétés, qui
d'hui de noté
en faveur de
prendre. Ils
Pontife roma
faite par le c
avoir de ce c

sens et la même formule. (Conc. du Vatican. Ibid, c. IV.) En revanche, il a de tout temps réglé la discipline de façon que, sans toucher à ce qui est de droit divin, il fût tenu compte des mœurs et des exigences de tant de nations si différentes qu'elle réunit dans son sein. Qui peut douter qu'elle soit prête à faire de même encore aujourd'hui si le salut des âmes le demande ? Mais ce n'est pas au gré des particuliers, faciles à se laisser prendre aux apparences du bien, que la question se doit résoudre : cela est du ressort de l'autorité de l'Eglise, et tous doivent y acquiescer s'ils veulent éviter la censure portée par Pie VI, Notre prédécesseur.

Celui-ci, en effet, a noté comme injurieuse pour l'Eglise et pour l'Esprit de Dieu qui la régit, la proposition LXXVIIIe du Synode de Pistoie, « en tant qu'elle soumet à la discussion la discipline établie et approuvée par l'Eglise, comme si l'Eglise pouvait établir une discipline inutile et trop lourde pour la liberté qui convient aux chrétiens. »

Et pourtant, dans le sujet dont Nous vous entretenons, cher Fils, le projet des novateurs est encore plus dangereux et plus opposé à la doctrine et à la discipline catholiques. Ils croient qu'il faut introduire une certaine liberté dans l'Eglise, afin que, la puissance et la vigilance de l'autorité se trouvant en quelque façon amoindries, chaque fidèle ait la faculté de développer plus librement les ressources de son initiative et de son activité.

Car ils affirment que c'est là une transformation qui s'impose, à l'exemple des libertés modernes qui constituent presque exclusivement le droit et le fondement de la société laïque. — De cette liberté nous avons parlé amplement dans Nos lettres aux évêques de tout l'univers sur la Constitution des Etats ; et même Nous montrâmes alors quelle différence il y avait entre l'Eglise, qui est de droit divin, et les autres sociétés, qui toutes sont de droit humain. Il suffit donc aujourd'hui de noter une certaine maxime dont on fait un argument en faveur de cette liberté que l'on suggère aux catholiques de prendre. Ils disent donc à propos du magistère infallible du Pontife romain, qu'après la définition solennelle qui en a été faite par le concile du Vatican, il n'y a plus d'inquiétude à avoir de ce côté ; c'est pourquoi, le magistère infallible étant

une fois sauvegardé, chacun peut à présent avoir plus libre champ pour penser et agir.

Etrange manière de raisonner, en vérité, car s'il est une conséquence rigoureuse du magistère infaillible de l'Eglise, c'est certainement qu'on ne saurait vouloir s'en écarter ; mais plutôt que tous s'appliquent à s'en inspirer intimement et à s'y soumettre, afin d'être préservés plus sûrement de toute erreur de leur sens propre. En outre, ceux qui raisonnent de la sorte, vont au rebours des desseins de la Providence de Dieu ; c'est elle, en effet, qui a voulu que l'autorité du Siège Apostolique et son magistère fussent affirmés par une définition solennelle, et elle l'a voulu précisément afin de prémunir plus efficacement les âmes chrétiennes contre les périls du temps présent.

Cette licence que l'on prend couramment pour la liberté ; cette manie de tout dire et de tout contredire ; ce pouvoir enfin de soutenir et de propager par la presse toutes les opinions, ont plongé les esprits dans de telles ténèbres que l'usage et la nécessité du magistère de l'Eglise sont plus grands aujourd'hui qu'autrefois pour prémunir contre toute défaillance de la conscience et du devoir.

Il est loin assurément de Notre pensée de répudier indistinctement tout ce qu'a enfanté le génie contemporain ; bien plus, toute recherche de la vérité, tout effort vers le bien contribuant à accroître le patrimoine de la science et à reculer les limites de la félicité publique, Nous y applaudissons. Mais, pour que tout cela soit vraiment profitable, il ne faut, en aucune façon, le tenir en dehors de l'autorité et de la sagesse de l'Eglise.

II. — COROLLAIRES QUE LES AMÉRICANISTES TIRENT DE LEURS PRINCIPES.

Il Nous faut en venir à présent à ce que l'on peut considérer comme les corollaires des opinions dont nous avons parlé ; ils ne sont pas mauvais, Nous le croyons, dans l'intention de ceux qui les professent, mais en eux-mêmes, ils ne peuvent certainement pas demeurer exempts de suspicion.

1^o *Ils disent à tort que le Saint-Esprit suffit aujourd'hui à diriger les âmes et qu'il n'est plus besoin de direction extérieure.*

Tout d'abord, on rejette toute direction extérieure comme superflue et même comme moins utile pour ceux qui s'appliquent à tendre à la perfection chrétienne ; l'Esprit-Saint, dit-on, répand aujourd'hui dans les âmes fidèles des dons plus étendus et plus abondants que dans les temps passés, et il les meut et

les éclaire
— Ce n'e
fixer des l
communi
de son bon
teur de se

La grâce
au Christ
s'il se rep
sante, aux
tyrs, à la p
mes de la p
temps anc
favorisés d
dit, il n'es
action mys
excite par
ainsi, tout
« Si quelqu
la prédicat
qui donne
à la vérité
Arausic. II,

Mais, No
ces impuls
que grâce à
gistère exté
qui coopère
dehors l'ari
qui au-deda
gratia Christ

Ceci rent
qui a voulu
ministère de
supérieur de
« afin que, d
Dieu par des

Nous trou
célèbre de ce
et le carnage (

les éclaire, sans intermédiaire, par une sorte de secret instinct. — Ce n'est pas assurément une petite témérité que de vouloir fixer des bornes au mode qu'il plaît à Dieu d'employer pour se communiquer aux hommes ; cela, en effet, dépend uniquement de son bon plaisir, et lui seul demeure le très libéral dispensateur de ses dons : « *L'Esprit souffle où il veut.* (Jean, III, 8.) »

La grâce nous a été donnée à chacun selon la mesure qu'il a plu au Christ de nous la donner. (Eph. IV, 1.) Qui donc, en vérité, s'il se reporte à l'histoire des apôtres, à la foi de l'Eglise naissante, aux combats et aux hécatombes des plus héroïques martyrs, à la plupart enfin de ces vieux siècles si féconds en hommes de la plus haute sainteté, qui osera mettre en parallèle les temps anciens avec le présent, et affirmer que ceux-là furent favorisés d'une moindre effusion de l'Esprit-Saint ? Mais, cela dit, il n'est personne qui conteste que le Saint-Esprit, par une action mystérieuse au-dedans des âmes justes, les meut et les excite par ses lumières et ses inspirations ; s'il n'en était pas ainsi, tout secours et tout magistère extérieur seraient vains. « Si quelqu'un affirme que l'on peut retirer un fruit de salut de la prédication évangélique, sans l'illumination du Saint-Esprit qui donne à tous la suavité du consentement et de la croyance à la vérité, celui-là est séduit par l'esprit d'hérésie. (Conc. Arausic. II, cap. VII.) »

Mais, Nous le savons par expérience, ces avertissements et ces impulsions de l'Esprit-Saint ne sont le plus souvent perçus que grâce à un certain secours et comme par le moyen du magistère extérieur. « C'est le même, dit à ce sujet saint Augustin, qui coopère à la naissance du fruit dans le bon arbre, qui au dehors l'arrose et le cultive par un ministre quel qu'il soit, et qui au-dedans se réserve de lui donner l'accroissement. (*De gratia Christi*, c. XIX.) »

Ceci rentre dans la loi commune de la Providence de Dieu, qui a voulu que d'ordinaire les hommes fussent sauvés par le ministère des hommes, et que ceux qu'il appelle à un degré supérieur de sainteté, y fussent aussi conduits par des hommes, « afin que, dit saint Chrysostôme, nous soyons enseignés de Dieu par des hommes. (*Hom. I in inscrip. altaris.*) »

Nous trouvons, aux origines mêmes de l'Eglise, un exemple célèbre de cette loi ; en effet, bien que Saül, *respirant la menace et le carnage* (Act. Ap. cap. IX) eût entendu la voix même du

Christ et lui eût demandé : « Seigneur que voulez-vous que je fasse ? » c'est à **Danias**, vers **Ananie**, qu'il fut envoyé : « Entre dans la ville, et là, ce que tu dois faire te sera dit. » Il faut ajouter encore que ceux qui tendent à la perfection par le fait qu'ils marchent dans une voie ignorée du grand nombre, sont plus exposés à s'égarer, et, par conséquent, ont besoin plus que d'autres d'un maître et d'un guide.

Et, de fait, c'est ce que l'on a constamment pratiqué dans l'Eglise ; c'est la doctrine qu'on professée, sans exception, tous ceux qui, dans le cours des siècles, ont brillé par leur science et leur sainteté, et ceux qui la rejettent ne le font assurément pas sans témérité ni péril.

2^o *Ils disent à tort que les vertus naturelles sont mieux appropriées au temps présent, que les vertus surnaturelles*

Si cependant on considère plus attentivement la question, on ne voit pas bien à quoi peut aboutir, dans le système des novateurs, une fois la direction extérieure supprimée, cette effusion plus abondante du Saint-Esprit, qu'ils exaltent si haut. Sans doute le secours de l'Esprit-Saint est tout à fait nécessaire, surtout s'il s'agit de pratiquer les vertus. Mais ces amateurs de nouveautés, font plus de cas qu'il ne convient des vertus naturelles, comme si ces vertus étaient mieux appropriées aux mœurs et aux besoins de notre temps, et comme s'il importait de les posséder, en raison de ce qu'elles développent surtout l'activité et l'énergie humaines.

On a peine à concevoir, il est vrai, comment des hommes qui sont imbus de la sagesse chrétienne peuvent préférer les vertus naturelles aux vertus surnaturelles et leur attribuer une efficacité et une fécondité plus grandes.

Et quoi ! la nature augmentée de la grâce, sera-t-elle plus faible que si elle était laissée à ses propres forces ?

Est-ce que les hommes très saints que l'Eglise vénère, et auxquelles elle rend un culte public, se sont montrés faibles et ineptes dans les choses de l'ordre naturel, parce qu'ils ont excellé dans les vertus chrétiennes ?

Or, quoique de temps à autre il Nous soit donné d'admirer quelques actions éclatantes de vertus naturelles, combien y a-t-il d'hommes qui possèdent réellement l'habitudes des vertus naturelles ? Où est-il celui que ne troublent pas les orages violents des passions ? Or, pour les réprimer constamment,

comme au naturelle, i secours d'l que Nous s on les con la vertu.

Mais acco veut pas c laquelle no pour y attei divine et s bien dit : « (In Ps. XXI grâce la n vice depuis qui s'élève seulement mais avec pour la béat tantes.

3^o *Ils disent naient au de préfère*

A cette op une autre q tes les vertu les autres mieux aux adaptées au sion des vert peut pas y a

« La vertu. tion de la pu l'acte de vert libre arbitre s'il s'agit d'u

Quand à p appropriées c faudrait pour

comme aussi pour observer tout entière la loi même purement naturelle, il faut absolument que l'homme soit aidé par un secours d'En-Haut. Quant aux actes particuliers de ces vertus que Nous avons indiqués plus haut, ils présentent souvent, si on les considère de près, l'apparence plutôt que la réalité de la vertu.

Mais accordons qu'ils soient vraiment vertueux : celui qui ne veut pas *courir en vain* ni oublier la béatitude éternelle à laquelle nous destine la bonté de Dieu, à quoi lui serviraient, pour y atteindre, les vertus naturelles, si le don de la grâce divine et sa force ne s'y joignent point ? Saint Augustin l'a bien dit : « Grands efforts et course rapide, mais hors la voie. (In Ps. xxxi, 4). » En effet, de même que par le secours de la grâce la nature humaine, qui était tombée dans la honte et le vice depuis la faute originelle, reprend une nouvelle noblesse qui s'élève et la fortifie ; ainsi, les vertus qui ne sont plus seulement pratiquées par les seules forces de notre nature, mais avec le secours de la même grâce deviennent fécondes pour la béatitude éternelle, et à la fois plus fortes et plus constantes.

³⁰ Ils disent à tort que les vertus qu'ils appellent passives convenaient aux siècles passés, mais qu'il faut aujourd'hui cultiver de préférence celles qu'ils appellent actives.

A cette opinion sur les vertus naturelles on peut en joindre une autre qui est connexe, et qui partage en deux classes toutes les vertus chrétiennes et qu'ils appellent les unes *passives*, les autres *actives* ; ajoutant que les premières convenaient mieux aux siècles passés, tandis que les secondes sont mieux adaptées au temps présent. Ce qu'il faut penser de cette division des vertus, c'est chose évidente, car il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de vertu véritablement *passive*.

« La vertu, dit saint Thomas, implique une certaine perfection de la puissance ; or la fin de la puissance c'est l'acte ; et l'acte de vertu n'est pas autre chose que le bon usage de notre libre arbitre (I, II, a. 1), aidé, s'entend, de la grâce de Dieu, s'il s'agit d'un acte surnaturel de vertu. »

Quand à prétendre qu'il y ait des vertus chrétiennes plus appropriées que d'autres à certaines époques de l'histoire, il faudrait pour le soutenir avoir oublié les paroles de l'Apôtre :

Ceux, qu'il a prévus, il les a prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils (Hébr., XIII, 8.)

Le maître et le modèle de toute sainteté c'est le Christ, sur la règle de qui doivent nécessairement se façonner tous ceux qui aspirent à trouver place au nombre des bienheureux. Or, le Christ ne change pas suivant le progrès des siècles, mais il est le même hier et aujourd'hui et dans les siècles (Math. XI, 29). C'est donc aux hommes de tous les temps que s'adresse cette parole : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (Philip. II, 8), et il n'est pas d'époque où le Christ ne se montre à nous, *devenu obéissant jusqu'à la mort* (Galat. V, 24.) ; elle vaut aussi pour tous les siècles la sentence de l'Apôtre : *Ceux qui sont du Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupisces* (Galat. V, 24.). Et plutôt à Dieu que ces vertus fussent pratiquées de nos jours par un plus grand nombre, comme elles l'ont été par les saints des temps qui nous ont précédés ! Ceux-là par l'humilité de leur cœur, leur obéissance, leur abstinence, ont été puissants en œuvres et en paroles, et cela non seulement pour le plus grand bien de la religion mais encore de la patrie et de l'Etat.

40 Ils ont tort de dire que les vœux de religion sont opposés au génie de notre temps.

De cette espèce de mépris des vertus évangéliques, appelées à tort *passives*, on devait fatalement en venir à laisser pénétrer peu à peu dans les âmes une sorte de défaveur à l'égard de la vie religieuse. Que cela soit commun parmi les fauteurs des nouvelles opinions, Nous pouvons le déduire de certaines maximes touchant les vœux émis par les ordres religieux. Ils disent, en effet, que ces vœux sont tout à fait opposés au génie de notre temps parce qu'ils restreignent les limites de l'humaine liberté, qu'ils conviennent plutôt aux âmes faibles qu'aux âmes fortes, et qu'ils ne sont pas du tout favorables à la perfection chrétienne et au bien de la société humaine, mais plutôt qu'ils sont un obstacle et une entrave à l'une et à l'autre.

Mais la pratique et la doctrine de l'Eglise nous rend facilement évidente la fausseté de ce langage, car pour elle la vie religieuse a toujours été en haute estime. Et certes ce n'est point à tort ; car ceux qui, appelés de Dieu, embrassent spontanément ce genre de vie et qui, non contents des devoirs communs que leur imposent les préceptes, s'engagent à la

pratique de
l'armée de
pusillanim
à la perfec
sont si loir
d'une liber
même par

50 Ils ont

Quant à
que peu ou
pour les or
les annales
Unis eux-m
gieuses qu'
civilisation
honneur, —
quement ur
sommés, qu
les corps re
partout où i
pas éclairer
frontières de
efforts et des
clergé séculi
teurs de la p
à eux que la
types de tou
louer divers
qui, amis de
pénitences co
encore excell
pas l'ignorer,
Dieu et se co
surtout si elle

S'il en est
société, sans
leur choix ;
dans l'Eglise.
détriment des
nos jours le g

pratique des conseils, ceux-là se montrent les soldats d'élite de l'armée du Christ. Croirons-nous que c'est là le fait d'âmes pusillanimes ? ou bien encore une pratique inutile ou nuisible à la perfection ? Ceux qui s'obligent ainsi par le lien des vœux sont si loin de perdre leur liberté, qu'ils jouissent, au contraire, d'une liberté beaucoup plus entière et plus haute : celle-là même par laquelle le Christ nous a rendu libres. (Galat., iv, 31).

50 *Ils ont tort de jeter la défaveur sur la vie religieuse.*

Quant à ce qu'ils ajoutent, à savoir que la vie religieuse n'est que peu ou point utile à l'Eglise, outre que cela est offensant pour les ordres religieux, il n'est personne de ceux qui ont lu les annales de l'Eglise qui puisse être de cet avis. Vos Etats-Unis eux-mêmes, n'est-ce pas à des membres des familles religieuses qu'ils doivent tout ensemble les germes de la foi et de la civilisation ? et c'est à l'un d'entre eux — ce qui vous fait grand honneur, — que vous avez décrété récemment d'ériger publiquement une statue. — Et maintenant, en ce temps où nous sommes, quels services pressés, quelle abondante moisson les corps religieux n'apportent-ils point à la cause catholique partout où ils sont établis ? En quel nombre ne s'en vont ils pas éclairer de l'Evangile les terres nouvelles et reculer les frontières de la civilisation ? et cela au prix des plus grands efforts et des plus graves périls. C'est à eux, non moins qu'au clergé séculier, que le peuple chrétien doit d'avoir des prédicateurs de la parole de Dieu et des directeurs de conscience ; c'est à eux que la jeunesse doit ses instituteurs, l'Eglise enfin des types de tous les genres de sainteté. Et il n'y a pas lieu de louer diversement ceux qui embrassent la vie active ou ceux qui, amis de solitude, s'adonnent à la contemplation et aux pénitences corporelles. Combien ceux-là ont mérité et méritent encore excellemment de la société humaine, on ne peut certes pas l'ignorer, si l'on sait la puissance, pour apaiser la colère de Dieu et se concilier ses faveurs, de la prière perpétuelle du juste, surtout si elle est jointe aux macérations de la chair.

S'il en est cependant qui préfèrent se réunir en corps de société, sans être liés par aucun vœu, qu'ils agissent suivant leur choix ; un tel institut n'est ni nouveau ni désapprouvé dans l'Eglise. Qu'ils évitent cependant de le préconiser au détriment des ordres religieux ; tout au contraire, puisque de nos jours le genre humain est plus porté qu'autrefois à recher-

cher les plaisirs coupables, il faudrait un bien plus grand nombre de ceux qui, *ayant tout laissé, ont suivi le Christ.*

60 *Ils ont tort de préconiser une méthode nouvelle pour amener les dissidents à l'Eglise.*

En dernier lieu, pour ne pas trop Nous étendre, on prétend qu'il faut abandonner la manière et la méthode dont les catholiques ont usé jusqu'à ce jour pour ramener les dissidents, afin de lui en subsister une autre à l'avenir. Il Nous suffit d'observer sur ce sujet, Notre cher Fils, qu'il n'est pas prudent de négliger ce qui est éprouvé par une longue expérience et consacré, en outre, par des documents apostoliques. La parole de Dieu nous apprend (Eccle., xvii, 4.) que tous ont le devoir de concourir au salut du prochain selon l'ordre et le degré où chacun est placé. Les fidèles d'abord s'acquitteront très utilement de cet office, qui leur est assigné de Dieu, par l'intégrité de leurs mœurs, les œuvres de la charité chrétienne, une prière instante et assidue vers Dieu. Les clercs ensuite devront s'adonner à cette tâche par une sainte prédication de l'Évangile, la gravité et la splendeur du culte, et surtout en réglant leur vie sur la doctrine que l'Apôtre enseignait à Tite et à Timothée.

Que si, entre les différentes manières de distribuer la parole de Dieu, celle-là semblait parfois la meilleure qui consiste à appeler les dissidents, non pas à l'Eglise, mais dans un local privé et convenable, non pour discuter, mais pour converser amicalement, il n'y a rien là de répréhensible ; pourvu toutefois qu'à ce genre de mission ceux-là soient destinés par l'autorité des évêques qui leur ont donné précédemment des gages de leur science et de leur vertu. — Car Nous croyons qu'il en est beaucoup parmi vous qui sont écartés du catholicisme plutôt par ignorance que par malveillance, et que l'on amènerait peut-être plus facilement à l'unique bercail du Christ si on leur proposait la vérité en un langage simple et familier.

III. — AMÉRICANISME ET AMÉRICANISME. — De tout ce que Nous avons dit jusqu'à présent, il apparaît, cher Fils, que Nous ne pouvons approuver ces opinions, dont l'ensemble est désigné par plusieurs sous le nom d'*américanisme.*

Que, par ce mot, on veuille signifier certains dons de l'esprit qui honorent les populations de l'Amérique, comme d'autres honorent d'autres nations, ou bien encore, que l'on désigne la

Constitution
parmi vous
faire rejeter
pour désigner
pour les rel
Frères les é
les autres, é
ment injuri

Cela fait
désirent pou
répandue par

Il n'y a qu
l'unité du g
que Dieu a
bienheureux
là où est Pe

être appelé
les paroles d
« Pour me
attaché à la
chaire de Pi
quiconque n

Nous auro
nellement ad
également co
dérées, vous
sons toute vi
religion dans
avec la béné
à vous et à to
lique, gage d

Donné à R
1899, la 21e a
(Texte de la

Fr. Joseph
la Congrégati
Mme B.-Cor
à Montréal.

Constitution de vos Etats, les lois et les mœurs en vigueur parmi vous, il n'y a rien là, assurément, qui puisse Nous le faire rejeter ; mais si l'on emploie ce mot, non seulement pour désigner les doctrines ci-dessus mentionnées, mais encore pour les rehausser, est-il permis de douter que Nos vénérables Frères les évêques d'Amérique seront les premiers, avant tous les autres, à le répudier et à le condamner, comme souverainement injurieux pour eux-mêmes et pour toute leur nation ?

Cela fait supposer qu'il en est chez vous qui imaginent et désirent pour l'Amérique une Eglise autre que celle qui est répandue par toute la terre.

Il n'y a qu'une Eglise par l'unité de la doctrine comme par l'unité du gouvernement, et c'est l'Eglise catholique, et parce que Dieu a établi son centre et son fondement sur la chair du bienheureux Pierre, elle est à bon droit appelée Romaine, car *là où est Pierre, là est l'Eglise*. C'est pourquoi quiconque veut être appelé catholique, celui-là doit sincèrement s'appliquer les paroles de Jérôme à Damase.

« Pour moi, ne suivant d'autre chef que le Christ, je me tiens attaché à la communion de Votre Béatitude, c'est-à-dire à la chaire de Pierre ; je sais que sur cette pierre est bâtie l'Eglise ; quiconque ne recueille pas avec Nous, dissipe. »

Nous aurons soin, cher Fils, que ces lettres à vous personnellement adressées en vertu du devoir de Notre charge, soient également communiquées aux autres évêques des cités confédérées, vous attestant de nouveau l'amour dont Nous embrassons toute votre nation, qui, si elle a fait beaucoup pour la religion dans le passé, promet davantage encore dans l'avenir, avec la bénédiction de Dieu. Nous vous accordons avec amour à vous et à tous les fidèles d'Amérique, la bénédiction apostolique, gage des faveurs divines.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 22^{me} jour de janvier 1899, la 21^e année de Notre pontificat.

(Texte de la *Semaine de Cambrai*)

LEON XIII, PAPE.

AUX PRIERES

Fr. Joseph-Jean, en religion Fr. Barchmans, des religieux de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement, décédé à Montréal.

Mme B.-Cordélia Corsin, épouse de Bénoni Dufresne, décédée à Montréal.

Avis au clergé

DANS une lettre circulaire en date du 27 décembre 1898, Mgr l'archevêque, s'adressant à son clergé, lui annonçait qu'une grande mission aurait lieu, pendant l'Avent de 1899, dans toutes les églises paroissiales de Montréal.

Sa Grandeur demandait en même temps à messieurs les curés de retenir, dès le mois de janvier ou de février, les services des missionnaires dont ils auraient besoin pour ces retraites.

Monseigneur nous charge de communiquer ici officiellement à tous les curés de la ville son désir de recevoir, le plus tôt possible, la liste des prédicateurs choisis pour chaque paroisse.

Société d'une messe

Archevêché de Montréal, le 11 mars 1899.

M. l'Abbé Georges-Stanislas Dérome, ancien curé, décédé hier à Saint-Damase, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

J.-E.-EMILE ROY, ptre,
Assistant-chancelier.

LA MORT DE M. FELIX FAURE

Nous a demandé des détails complets sur la mort de M. le président de la République française. En réponse à ces légitimes préoccupations, nous avons préparé un assez long article. La lettre du Souverain-Pontife sur l'américanisme, nous force à renvoyer à la semaine prochaine la publication de cet article.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 19. — Office du dim. de la Passion, *semi-double*, (privilegié contre les fêtes de 1^e cl.); 2^e oraison *Ecclesiaz*, ou celle pour le pape préface de la Croix. — I vèpres de la fête de S. Joseph, 1^e cl.; mém. du dim. ant. (*Abraham*, vers. *Erip*). J. S.